

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR DU LOIRET

ANCIEN MINISTRE Orléans, le mardi 21 mars 2006

Communiqué

Impôt à Orléans – La Source :

M. Jean-Pierre SUEUR obtient que les « représentants du quartier de LA SOURCE » soient « prochainement reçus à BERCY »

M. Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a posé ce mardi 21 mars, en séance publique au Sénat, une question orale sur le préjudice que subissent les habitants d'Orléans la Source par rapport à la taxe d'habitation et aux impôts fonciers. M. Jean-Pierre Sueur avait déjà posé une question écrite à ce sujet à M. Jean-François Copé, ministre du Budget. La réponse à cette question écrite n'étant pas satisfaisante, M. Sueur est « revenu à la charge » par le biais d'une question orale. Il a notamment déclaré : « Les écarts injustifiés entre les montants des valeurs locatives posent problème sur l'ensemble du territoire national, mais qu'il se trouve que dans le cas du quartier d'Orléans - La Source, ces écarts sont d'un tel montant qu'ils suscitent le très compréhensible mécontentement des habitants. L'association des habitants d'Orléans - La Source a ainsi établi que le "montant de la valeur locative moyenne" était, dans ce quartier, égale à "une fois et demi celle du reste de la ville d'Orléans" ». L'un des paramètres entrant dans la calcul de la valeur locative, le coefficient d'entretien, ayant été revu à la baisse pour un certain nombre de logements sociaux, M. Sueur a indiqué que cela devait « conduire, en vertu du principe d'égalité, à étendre la révision des paramètres d'évaluation à l'ensemble des logements sociaux du quartier d'Orléans La Source. En second lieu, le même principe devrait conduire à étendre cette révision à un nombre non négligeable de pavillons, car les arguments exposés pour les bâtiments dont les locataires ont pu obtenir cette révision valent à l'évidence pour ceux-ci ». En conclusion, M. Sueur a demandé au gouvernement « quelles dispositions il comptait prendre pour mettre fin à la situation injuste de nombre d'habitants d'Orléans – La Source eu égard à la fiscalité locale. Il lui a demandé, en outre, s'il serait favorable à l'organisation

de réunions de travail associant les représentants de son ministère et les représentants de l'Association des Habitants d'Orléans – La Source pour procéder à un travail concret sur la prise en compte du coefficient d'entretien dans la détermination des valeurs locatives des logements du quartier d'Orléans – La Source de manière à étudier et à préparer les évolutions qu'appelle la mise en œuvre effective du principe d'égalité ».

Dans sa réponse, M. François LOOS, ministre délégué, qui représentait le ministère de l'Economie, des Finances, et de l'Industrie, a rappelé les données du problème qui se pose à Orléans – La Source et les procédures existantes. Il a conclut en répondant favorablement à la demande de réunion de travail formulée par Jean-Pierre Sueur. Il a ainsi déclaré: « Cela étant, et pour régler définitivement ce dossier, je vous propose, si vous en êtes d'accord, qu'une réunion avec les représentants de ce quartier soit prochainement organisée à Bercy pour explorer les solutions envisageables pour ce cas particulier ».